

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1982 B 00058 Numéro SIREN : 324 356 625 Nom ou dénomination : ARRADIS

Ce dépôt a été enregistré le 14/10/2019 sous le numéro de dépôt 8030

« ARRADIS »

Société par Actions Simplifiée au capital de € 224 000
Siège social : 91/95 Avenue Fernand Lobbedez
62000 ARRAS

324 356 625 RCS ARRAS

GREFFE DU TRIBUNAL

14 OCT. 2019

DE COMMERCE D'ARRAS

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Désignation de l'entreprise : Sas ARRADIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise 91/95 avenue Lobbedez 62000 ARRAS		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 3 2 4 3 5 6 6 2 5 0 0 0 1 6			Néant ☐ *			
Exercice N clos le, 31/12/2018						
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC		
		Frais de développement*	CX	CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	218 874	4 014
		Fonds commercial (1)	AH	AI	156 769	156 769
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO	1 558 381	1 558 381
		Constructions	AP	AQ	5 306 089	6 699 830
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	3 491 322	1 207 613
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	533 510	225 569
		Immobilisations en cours	AV	AW		62 670
		Avances et acomptes	AX	AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
		Autres participations	CU	CV		528 807
		Créances rattachées à des participations	BB	BC		
		Autres titres immobilisés	BD	BE		768 241
		Prêts	BF	BG		28 382
		Autres immobilisations financières*	BH	BI		11 493
TOTAL (II)		BJ	BK	9 549 795	11 251 768	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	90 855	90 855
		En cours de production de biens	BN	BO		
		En cours de production de services	BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
		Marchandises	BT	BU	70 527	2 189 207
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	41 890	233 246
		Autres créances (3)	BZ	CA		766 144
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		644 180	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		73 832	
	TOTAL (III)	CJ	CK	112 417	3 997 465	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	9 662 212	15 249 233	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		Sas ARRADIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 224 000)			DA	224 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 729 470
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC	
	Réserve légale (3)			DD	24 400
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	1 264 963
	Report à nouveau			DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	750 695
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées *			DK	
	TOTAL (I)			DL	4 993 527
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	47 257
	Provisions pour charges			DQ	857 064
	TOTAL (III)			DR	904 321
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 968 547
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	1 453 953
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	3 107
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 626 491
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 197 782
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	4 634
Autres dettes				EA	96 872
	TOTAL (IV)			EC	9 351 386
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
Ecart de conversion passif * (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	15 249 233	
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 036 664
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sas ARRADIS						Néant ☐ *					
						Exercice N					
						France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *					FA	34 996 095	FB		FC	34 996 095
	Production vendue	{	biens *		FD	3 184 244	FE		FF	3 184 244	
			services *		FG	630 120	FH		FI	630 120	
					FJ	38 810 458	FK		FL	38 810 458	
	Chiffres d'affaires nets *								FM		
	Production stockée *								FN		
	Production immobilisée *								FO	50 023	
	Subventions d'exploitation								FP	76 842	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)								FQ	229 827	
	Autres Produits (1) (11)								FR	39 167 150	
Total des produits d'exploitation (2) (I)											
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *								FS	30 738 126	
	Variation de stock (marchandises) *								FT	-121 846	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *								FU	71 612	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								FV	-8 707	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *								FW	1 754 575	
	Impôts, taxes et versements assimilés *								FX	635 847	
	Salaires et traitements *								FY	3 020 301	
	Charges sociales (10)								FZ	967 207	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *						GA	894 001	
			- dotations aux provisions						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*								GC	112 417
		Pour risques et charges : dotations aux provisions								GD	47 257
	Autres charges (12)								GE	16 810	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)										GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										GG	1 039 550
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)								GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)								GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)								GJ	6 398	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)								GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)								GL	3 899	
	Reprises sur provisions et transferts de charges								GM		
	Différences positives de change								GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement								GO		
Total des produits financiers (V)										GP	10 297
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *								GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)								GR	45 495	
	Différences négatives de change								GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement								GT		
	Total des charges financières (VI)										GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)										GV	-35 198
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)										GW	1 004 352

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Désignation de l'entreprise Sas ARRADISNéant ☐ *

		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	40 222
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	550
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	53 566
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	94 338
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	69 200
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	10 721
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	79 921
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	14 417
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	133 875
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	134 200
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	39 271 785
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	38 521 090
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	750 695
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	74 953
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	34 613
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	3 393
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IJ	816
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	1K	6 920
	(9) Dont transferts de charges	HX	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	RC	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	RD	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A1	3 698
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9	A2	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Amendes et pénalités		2 035	
Indemnités litiges prud'hommaux		61 500	
Ch ex ant prévoyance		5 665	
Dot amort except sur immos		10 721	
Autres prdts exceptionnels			34 193
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
Ch ex ant sous traitance		114	
Ch ex ant locations		229	
Ch ex ant entretien		1 322	
Ch ex ant honoraires		255	
Pertes sur créances ex ant		1 473	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas ARRAD

Du 01/01/2018 au 31/12/20

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 15 249 233,31 Euros, dégage un bénéfice de 750 694,64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires et éléments significatifs de l'exercice

FUSION JEML

En 2013, la Société JEML a fait l'objet d'une fusion par voie d'absorption par la Société ARRADIS à compter rétroactivement du 1er janvier 2013. Cette fusion a permis de regrouper le fonds de commerce d'hypermarché et l'ensemble immobilier dans la Société ARRADIS.

Cette opération a provoqué une augmentation de capital social de 64 000 euros pour le porter de 160 000 euros à 224 000 euros, par création de 4 000 actions nouvelles de 16 euros chacune, et la comptabilisation d'une prime de fusion de 2 729 469,58 euros.

Une provision pour impôts a été constatée à hauteur de 1 178 462,61 euros. Cette provision a été imputée sur la prime de fusion. Elle correspond à l'impôt sur les sociétés calculé sur la plus-value d'apport dégagée sur l'immeuble composant l'actif de la SARL JEML.

Cette provision fait l'objet d'une reprise à hauteur de 53 566,48 euros sur 22 ans.
Au 31/12/2018, le montant du solde du compte 155000 est de 857 063.73 euros.

PROVISION POUR RISQUES

Le ministère de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC en février 2018 à rembourser 22 fournisseurs de remises additionnelles au titre des exercices 2013, 2014 et 2015.

Une provision pour risques et charges de 47 257€ a été comptabilisée.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.



RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 15 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 05 à 20 ans
- Matériels et outillages	de 03 à 10 ans
- Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
- Constructions station	de 05 à 20 ans
- Matériel station	de 04 à 10 ans
- Matériel de transport	de 03 à 05 ans
- Matériel de bureau et informat	de 03 à 10 ans
- Mobilier	de 05 à 10 ans
- Construction sur sol d'autrui	de 05 à 10 ans
- Installation spécifique	de 05 à 15 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgV et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

4

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CORPORELLES

CORPORELLES

FINANCIERES

Copyright Groupe ISA (2018) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise										Sas ARRADIS										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations											
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
										2				3							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ			D8			D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	377 657		KE			KF	2 000							
CORPORELLES	Terrains						KG	1 558 381		KH			KI								
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants L9]		KJ	9 975 150		KK			KL									
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants M1]		KM	81 331		KN			KO									
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		[Dont Composants M2]		KP	1 939 937		KQ			KR	9 500									
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants M3]		KS	4 676 717		KT			KU	55 583									
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV			KW			KX									
		Matériel de transport *				KY	11 731		KZ			LA	185 983								
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	547 054		LC			LD	11 390								
		Emballages récupérables et divers *				LE	2 920		LF			LG									
	Immobilisations corporelles en cours						LH	62 670		LI			LJ								
	Avances et acomptes						LK	97 500		LL			LM								
	TOTAL III						LN	18 953 392		LO			LP	262 456							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M			8T								
	Autres participations						8U	528 807		8V			8W								
	Autres titres immobilisés						IP	763 711		IR			IS	4 530							
	Prêts et autres immobilisations financières						IT	40 545		IU			IV	-670							
	TOTAL IV						LQ	1 333 064		LR			LS	3 860							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	20 664 113		ØH			ØJ	268 316								
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
						par virements de poste à poste								Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice							
						1				2				3							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN			CØ			DØ								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO			LV			LW	379 657							
CORPORELLES	Terrains						IP			LX			LY	1 558 381							
	Constructions	Sur sol propre		IQ				MA			MB	9 975 150		MC	9 975 150						
		Sur sol d'autrui		IR				MD			ME	81 331		MF	81 331						
	Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS				MG			MH	1 949 437		MI	1 949 437							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT			MJ	33 365		MK	4 698 934							
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU				MM			MN			MO							
		Matériel de transport		IV				MP			MQ	197 715		MR	197 715						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW				MS			MT	558 445		MU	558 445						
		Emballages récupérables et divers *		IX				MV			MW	2 920		MX	2 920						
	Immobilisations corporelles en cours						MY			MZ			NA	62 670							
	Avances et acomptes						NC	97 500		ND			NE								
	TOTAL III						IY	97 500		NG	33 365		NH	19 084 983							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ			ØU			M7								
	Autres participations						IØ			ØX			ØY	528 807							
	Autres titres immobilisés						II			2B			2C	768 241							
	Prêts et autres immobilisations financières						I2			2E			2F	39 875							
	TOTAL IV						I3			NJ			NK	1 336 924							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4	97 500		ØK	33 365		ØL	20 801 564								
												ØM	20 742 463								

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le 31/12/2018

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Sas ARRADIS

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise Sas ARRADIS

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	211 602	PF	7 272	PG		PH	218 874
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	4 125 344	PN	382 757	PO		PQ	4 508 101
	Sur sol d'autrui	PR	81 331	PS		PT		PU	81 331
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV	580 497	PW	136 159	PX		PY	716 656
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 221 443	QA	303 244	QB	33 365	QC	3 491 322
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	11 731	QI	18 805	QJ		QK	30 536
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	446 489	QM	56 484	QN		QO	502 974
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	8 466 837	QV	897 449	QW	33 365	QX	9 330 921
TOTAL GENERAL (I + II + III)		ØN	8 678 438	ØP	904 721	ØQ	33 365	ØR	9 549 795

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres Immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW			NY			NZ
TOTAL GÉNÉRAL non ventilé (NS+NT+NU)		TOTAL GÉNÉRAL non ventilé (NW-NY)					

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Z9

Z8

Primes de remboursement des obligations

SP

SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **Sas ARRADIS** Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F		4G		4H	
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K		4L		4M	
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P		4R		4S	
Provisions pour pertes de change		4T	4U		4V		4W	
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y		4Z		5A	
Provisions pour impôts (1)		5B	910 630	5C		5D	53 566	
Provisions pour renouvellement des immobilisations *		5F		5H		5J		
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO		EP		EQ		
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R		5S		5T		
Autres provisions pour risques et charges (1)		5V		5W	47 257	5X		
TOTAL II		5Z	910 630	TV	47 257	TW	53 566	
Provisions pour dépréciation		sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C	
			- corporelles	6E	6F		6G	
	- Titres mis en équivalence		Ø2	Ø3		Ø4		
	- titres de participation		9U	9V		9W		
	- autres immobilisations financières (1) *		Ø6	Ø7		Ø8		
	Sur stocks et en cours	6N	39 615	6P	70 527	6R	39 615	
	Sur comptes clients	6T	33 529	6U	41 890	6V	33 529	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		
	TOTAL III	7B	73 144	TY	112 417	TZ	73 144	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	983 774	UB	159 674	UC	126 710	
	Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	159 674	UF	73 144		
- financières		UG		UH				
- exceptionnelles		UJ		UK	53 566			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise Sas ARRADIS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	211 602	PF	7 272	PG		PH	218 874	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM	4 125 344	PN	382 757	PO		PQ	4 508 101		
	Sur sol d'autrui	PR	81 331	PS		PT		PU	81 331		
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	580 497	PW	136 159	PX		PY	716 656		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 221 443	QA	303 244	QB	33 365	QC	3 491 322	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH	11 731	QI	18 805	QJ		QK	30 536		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	446 489	QM	56 484	QN		QO	502 974		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL III			QU	8 466 837	QV	897 449	QW	33 365	QX	9 330 921	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			ØN	8 678 438	ØP	904 721	ØQ	33 365	ØR	9 549 795	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobiliations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Autres Immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

« ARRADIS »

Société par Actions Simplifiée au capital de € 224 000
Siège social : 91/95 Avenue Fernand Lobbedez
62000 ARRAS

324 356 625 RCS ARRAS

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018
ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE
DU MERCREDI 22 MAI 2019**

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter en totalité, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à € 750 694,64 dont € 162 436 de CICE non distribuable, à la réserve facultative.

En conséquence :

- La réserve légale reste fixée à € 22 400, soit 10% du capital social ;
- La réserve facultative est portée de € 1 264 962,83 à € 2 015 657,47.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale rappelle qu'au cours des trois derniers exercices, les dividendes suivants ont été distribués, à savoir :

- * Par décision de l'Assemblée Générale du 10 juin 2016, la somme de € 900 200, donnant droit à un dividende de € 64,30 par action et ouvrant droit à l'abattement de 40% pour les personnes physiques ;
- * Par décision de l'Assemblée Générale du 31 mai 2017, la somme de € 900 200 donnant droit à un dividende de € 64,30 par action et ouvrant droit à l'abattement de 40% pour les personnes physiques ;
- * Par décision de l'Assemblée Générale du 6 juin 2018, la somme de € 800 800 donnant droit à un dividende de € 57,20 par action, soumis à la « flat tax ».

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME



EXEMPLAIRE GREFFE

ARRADIS

**Société par actions simplifiée
Au capital de 224 000 €**

**Siège social : 91/95 avenue Fernand Lobbedez
62000 ARRAS**

**SIRET : 324 356 625 00016
APE : 4711F**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2018

VDB

**S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassociés.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729**

Aux Associés de la Société ARRADIS,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 6 juin 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société ARRADIS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, sur la présentation d'ensemble des comptes et n'appellent pas de commentaire particulier.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels, adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement, mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité Directeur.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 6 mai 2019

VDB ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Représenté par :
Rachid AÏSSAOUI



DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ✚ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ✚ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ✚ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✚ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Sas ARRADIS

91/95 avenue Lobbedez
62000 ARRAS

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018



BBA expertise

Experts-comptables associés

1, allée de la Pépinière
Centre Oasis Dury
Bâtiment "LE PASSIFLORE"
80000 AMIENS

Tél. 03 60 28 55 66
Fax. 03 60 28 55 96

bba@bbaexpertise.fr

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

COMPTES ANNUELS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Bilan

BILAN

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF

	Valeurs au 31/12/18		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	31/12/17	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			1		1
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires	222 888	218 874		9 286	
Fonds commercial (1)	156 769			156 769	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles			64		65
Terrains	1 558 381			1 558 381	
Constructions	12 005 918	5 306 089		7 209 246	
Installations tech., matériel & outillages	4 698 934	3 491 322		1 455 274	
Autres immobilisations corporelles	759 079	533 510		103 485	
Immobilisations corporelles en cours	62 670			62 670	
Avances et acomptes				97 500	
Immobilisations financières (2)			9		8
Participations	528 807			528 807	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés	768 241			763 711	
Prêts	28 382			28 382	
Autres immobilisations financières	11 493			12 163	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	20 801 563	9 549 795	74	11 985 673	74
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours			15		14
Matières premières et autres appro	90 855			82 148	
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	2 259 734	70 527		2 098 273	
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			7		7
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	275 137	41 890		282 800	
Autres créances (3)	766 144			861 397	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	644 180			790 803	
Charges constatées d'avance (3)	73 832		4	54 264	5
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 109 883	112 417	26	4 169 687	26
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Provisions de remboursement des emprunts					
Parts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	24 911 445	9 662 212	100	16 155 360	100

Dont droit au ball
Dont à moins d'un an (brut)
Dont à plus d'un an (brut)

VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

BILAN (SUITE)

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF

	Valeurs au 31/12/18	% du passif	Valeurs au 31/12/17	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 224 000)	224 000	1	224 000	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport	2 729 470	18	2 729 470	17
Parts de réévaluation				
Part d'équivalence				
Réserves		8		8
Réserve légale	24 400		24 400	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 264 963		1 216 471	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	750 695	5	849 292	5
SITUATION NETTE	4 993 527	33	5 043 632	31
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 993 527	33	5 043 632	31
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Primes conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	47 257			
Provisions pour charges	857 064		910 630	
TOTAL PROVISIONS	904 321	6	910 630	6
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 968 547	26	4 860 160	30
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 453 953	10	829 984	5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 107		2 557	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 626 491	17	3 185 776	20
Dettes fiscales et sociales	1 197 782	8	1 130 308	7
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	4 634		55 046	
Autres dettes	96 872	1	137 267	1
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	9 351 386	61	10 201 098	63
Parts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	15 249 233	100	16 155 360	100
Montant à plus d'un an	3 311 615		3 964 002	
Montant à moins d'un an	6 036 664		6 234 539	
Montant concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			246 892	
Montant emprunts participatifs				

COMPTES ANNUELS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	34 996 095	90	33 935 860	90	1 060 235	3
Production vendue (biens et services)	3 814 363	10	3 853 891	10	-39 527	-1
Montant net du chiffre d'affaires	38 810 458	100	37 789 750	100	1 020 708	3
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	50 023		54 569		-4 546	-8
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	76 842		80 242		-3 400	-4
Autres produits	229 827	1	205 804	1	24 023	12
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	39 167 150	101	38 130 365	101	1 036 785	3
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	30 441 816	78	29 443 560	78	998 257	3
Variation de stocks	-121 846		9 748		-131 594	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	71 612		92 813		-21 201	-23
Variation de stocks	-8 707		9 580		-18 287	-191
Autres achats et charges externes	2 050 885	5	2 144 297	6	-93 412	-4
Impôts, taxes et versements assimilés	635 847	2	629 797	2	6 050	1
Salaires et traitements	3 020 301	8	3 036 289	8	-15 988	-1
Charges sociales	967 207	2	931 547	2	35 660	4
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	894 001	2	899 391	2	-5 390	-1
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	112 417		73 144		39 273	54
Dotations aux provisions	47 257				47 257	
Autres charges	16 810		21 516		-4 706	-22
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	38 127 600	98	37 291 682	99	835 918	2
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 039 550	3	838 683	2	200 867	24
Partes-parts de résultat sur opérations faites commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Parte ou bénéfice transféré						

SAS VDB et ASSOCIES

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

34 613
3 393

18 747
9 125



BBA expertise

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 Au 31/12/18	% CA	Du 01/01/17 Au 31/12/17	% CA	Variation en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)	6 398		5 017		1 382	28
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 899		628		3 272	521
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	10 297		5 644		4 653	82
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	45 495		51 083		-5 588	-11
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	45 495		51 083		-5 588	-11
RÉSULTAT FINANCIER	-35 198		-45 439		10 241	-23
RÉSULTAT COURANT avant impôts	1 004 352	3	793 244	2	211 108	27
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	40 222		35 930		4 292	12
Sur opérations en capital	550		184 268		-183 718	-100
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	53 566		53 566			
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	94 338		273 764	1	-179 426	-66
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	69 200		13 336		55 864	419
Sur opérations en capital			34 957		-34 957	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	10 721				10 721	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	79 921		48 293		31 627	65
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	14 417		225 470	1	-211 053	-94
Participation des salariés aux résultats	133 875		107 015		26 860	25
Côt sur les bénéfices	134 200		62 407		71 793	115
TOTAL DES PRODUITS	39 271 785	101	38 409 773	102	862 012	2
TOTAL DES CHARGES	38 521 090	99	37 560 480	99	960 610	3
Bénéfice ou Perte	750 695	2	849 292	2	-98 598	-12

BBVA et ASSOCIÉS

3) Dont produits concernant les entités liées
4) Dont intérêts concernant les entités liées

816
6 920

6 046

ANNEXE LÉGALE

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe légale

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Le bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 15 249 233,31 Euros, dégage un bénéfice de 750 694,64 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels. Seules les informations présentant un caractère significatif sont produites.

Informations complémentaires et éléments significatifs de l'exercice

FUSION JEML

En 2013, la Société JEML a fait l'objet d'une fusion par voie d'absorption par la Société ARRADIS à compter rétroactivement du 1er janvier 2013. Cette fusion a permis de regrouper le fonds de commerce d'hypermarché et l'ensemble immobilier dans la Société ARRADIS.

Cette opération a provoqué une augmentation de capital social de 64 000 euros pour le porter de 160 000 euros à 224 000 euros, par création de 4 000 actions nouvelles de 16 euros chacune, et la comptabilisation d'une prime de fusion de 2 729 469,58 euros.

Une provision pour impôts a été constaté à hauteur de 1 178 462,61 euros. Cette provision a été imputée sur la prime de fusion. Elle correspond à l'impôt sur les sociétés calculé sur la plus-value d'apport déagée sur l'immeuble composant l'actif de la SARL JEML.

Cette provision fait l'objet d'une reprise à hauteur de 53 566,48 euros sur 22 ans.
Au 31/12/2018, le montant du solde du compte 155000 est de 857 063.73 euros.

PROVISION POUR RISQUES

Le ministère de l'Economie et des Finances a assigné le GALEC en février 2018 à rembourser 22 fournisseurs des remises additionnelles au titres des exercices 2013, 2014 et 2015.

Une provision pour risques et charges de 47 257€ a été comptabilisée.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 du 4 novembre 2016.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Méthode de décomposition des immobilisations :

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 15 à 25 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 05 à 20 ans
- Matériels et outillages	de 03 à 10 ans
- Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
- Constructions station	de 05 à 20 ans
- Matériel station	de 04 à 10 ans
- Matériel de transport	de 03 à 05 ans
- Matériel de bureau et informat	de 03 à 10 ans
- Mobilier	de 05 à 10 ans
- Construction sur sol d'autrui	de 05 à 10 ans
- Installation spécifique	de 05 à 15 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués au PNR (prix net de toutes ristournes inconditionnelles ou conditionnelles considérées comme maîtrisées, y compris les cgV et les cpv).

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêt des comptes.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Il a été constaté au 31 décembre 2018 un crédit d'impôt compétitivité emploi d'un montant de 161 957 euros, calculé en fonction des salaires versés du premier janvier au 31 décembre 2018. La quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes s'élève à 479 euros. Ce crédit d'impôt d'un montant global de 162 436 euros a été comptabilisé en déduction de l'impôt sur les sociétés.

UTILISATION DU CICE

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi relatif à l'année 2017 a été utilisé en 2018 de la manière suivante:
- Investissements 185 496€;

ETAT DES IMMOBILISATIONS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	377 657	2 000
CORPORELLES	Terrains		1 558 381	
	Constructions		9 975 150	
	Sur sol propre		81 331	
	Sur sol d'autrui		1 939 937	9 500
	Inst. générales, agencts & aménagts construct.		4 676 717	55 583
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			
	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles		11 731	185 983
	Matériel de bureau & mobilier informatique		547 054	11 390
	Emballages récupérables & divers		2 920	
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours		62 670	
	Avances et acomptes		97 500	
		TOTAL	18 953 392	262 456
	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		528 807	
	Autres titres immobilisés		763 711	4 530
	Prêts et autres immobilisations financières		40 545	-670
		TOTAL	1 333 064	3 860
		TOTAL GENERAL	20 664 113	268 316

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		379 657	379 657
CORPORELLES	Terrains			1 558 381	1 558 381
	Constructions			9 975 150	9 975 150
	Sur sol propre			81 331	81 331
	Sur sol d'autrui			1 949 437	1 949 437
	Inst. gal. agen. amé. cons			4 698 934	4 698 934
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		33 365		
	Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles			197 715	197 715
	Mat. bureau, inform., mobilier			558 445	558 445
	Emb. récupérables & divers			2 920	2 920
FINANCIERES	Immobilisations corporelles en cours			62 670	
	Avances et acomptes		97 500		
		TOTAL	97 500	19 084 983	19 022 313
	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			528 807	528 807
	Autres titres immobilisés			768 241	768 241
	Prêts et autres immob. financières			39 875	43 445
		TOTAL		1 336 924	1 340 493
		TOTAL GENERAL	97 500	20 801 564	20 742 463



DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

FONDS COMMERCIAL

En application des dispositions nouvelles de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée. A ce titre, ils ne sont donc pas amortis.
Consécutivement et en application de l'article 214-15 du même PCG, nous avons pratiqué un test de dépréciation, désormais obligatoire, quand bien même il n'existe pas à ce jour d'indice de perte de valeur.
Le test de dépréciation, aux fins de comparaison de la valeur actuelle avec la valeur nette comptable, repose sur les critères et méthodes utilisés dans les transactions ou apports de magasins de même enseigne à savoir essentiellement le chiffre d'affaires et la capacité d'autofinancement.
Le test de dépréciation pratiqué n'emporte pas de constatation de perte de valeur.
L'application de cette réglementation n'a donc aucun impact ni sur le résultat, ni sur l'affectation des actifs concernés.

SAS HOB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

ETAT DES AMORTISSEMENTS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	211 602	7 272		218 874
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	4 125 344	382 757		4 508 101
	Sur sol d'autrui	81 331			81 331
	Inst. générales agen. aménag.	580 497	136 159		716 656
Inst. techniques matériel et outil. industriels		3 221 443	303 244	33 365	3 491 322
Autres immob. corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	11 731	18 805		30 536
	Mat. bureau et informatiq., mob.	446 489	56 484		502 974
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	8 466 837	897 449	33 365	9 330 921
	TOTAL GENERAL	8 678 438	904 721	33 365	9 549 795

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

Frais d'émission d'emprunt à étaler

Primes de remboursement des obligations

Montant net au début de l'exercice

Augmentations

Dotations de l'exercice aux amortissements

Montant net à la fin de l'exercice

ETAT DES PROVISIONS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts	910 630		53 566	857 064
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
Provisions pour risques et charges	Autres provisions pour risques et charges		47 257		47 257
	TOTAL	910 630	47 257	53 566	904 321
Provisions pour dépréciation	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en cours	39 615	70 527	39 615	70 527
	Sur comptes clients	33 529	41 890	33 529	41 890
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		73 144	112 417	73 144	112 417
TOTAL GÉNÉRAL		983 774	159 674	126 710	1 016 738
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		159 674	73 144	
	- financières				
	- exceptionnelles			53 566	
Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée					

ETAT DES CRÉANCES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	28 382		28 382
	Autres immobilisations financières	11 493		11 493
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	52 880	52 880	
	Autres créances clients	222 256	222 256	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	1 535	1 535	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	187 736	187 736	
	Etat & autres	58 355	58 355	
	coll. publiques	83 629	83 629	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	335 349	335 349	
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	99 540	99 540		
Charges constatées d'avance	73 832	73 832		
TOTAUX		1 154 987	1 115 113	39 875
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

ETAT DES DETTES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	3 968 547	656 932	2 497 818	813 797
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	507 315	507 315		
Fournisseurs & comptes rattachés	2 626 491	2 626 491		
Personnel & comptes rattachés	487 655	487 655		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	393 596	393 596		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée	100 883	100 883		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	215 648	215 648		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	4 634	4 634		
Groupe & associés (2)	947 144	947 144		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	96 365	96 365		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	9 348 278	6 036 664	2 497 818	813 797

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exer.

647 459

(2) Montant divers emprunts, dett/associés

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	73 832
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	73 832

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	30 498
Autres créances	27 105
Disponibilités	
TOTAL	57 604

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 084
Emprunts et dettes financières divers	6 920
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	281 940
Dettes fiscales et sociales	885 784
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	104
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 178 832

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice		
Titres émis pendant l'exercice	14 000	16
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	14 000	16

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

PRODUITS	CA France	CA Export	Total
Ventes de marchandises	34 996 095		34 996 095
Ventes de produits finis	3 184 244		3 184 244
Prestations de services	630 120		630 120
Chiffre d'affaires	38 810 459		38 810 459

VENTILATION DE L'IMPÔT

RÉSULTATS	Résultat avant impôt	Base taxable	I.S.	Résultat après impôt
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 039 550	1 225 920	381 973	657 577
RÉSULTAT FINANCIER	-35 198	-29 375	-9 792	-25 406
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	14 417	130 228	43 409	-28 992
PARTICIPATIONS DES SALARIÉS	-133 875	-107 015	-35 672	-98 203
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ EMPLOI			-162 436	162 436
CRÉDIT D'IMPÔT APPRENTISSAGE				
RÉDUCTION D'IMPÔT MÉCÉNAT			-83 284	83 284
AUTRES RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS				
CONTRIBUTION SOCIALE SUR L'IS				
TOTAL	884 894	1 219 758	134 198	750 696

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 336 947,00 Euros.

Les méthodes de calcul sont les suivantes:

- Condition: (départ volontaire)
- Age estimé de la retraite: 62 ans
- Méthode de calcul: droits accumulés avec projection salariale (progression: 2%)
- Rotation: moyenne
- Taux d'actualisation retenu: 0.71%
- Convention collective n°3305: commerce à prédominance alimentaire.

Le montant de l'engagement retraite est indiqué charges comprises. Un taux moyen de 43% a été appliqué.

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société	9 516 027					9 516 027
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir						
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	9 516 027					9 516 027
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	9 516 027					9 516 027

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire aux C



BBA expertise

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sùretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 961 325	
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	3 961 325	

ACCROISSEMENTS ET ALLÈGÈMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CRÉANCES ET DETTES NON COMPTABILISÉES D'IMPÔT DIFFÉRÉ

NATURE	DÉBUT EXERCICE		VARIATIONS		FIN EXERCICE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
I. DÉCALAGES CERTAINS OU ÉVENTUELS						
1 Provisions réglementées						
11 Provisions à réintégrer ultérieurement						
- provisions pour hausse des prix						
-						
12 Provisions à réintégrer éventuellement						
- provisions pour fluctuation des cours						
-						
13 Provisions libérées sous condition d'emploi						
- provisions pour investissement						
-						
14 Amortissements dérogatoires						
-						
-						
2 Subventions d'investissement						
3 Charges non déductibles temporairement						
31 A déduire l'année suivante						
- congés payés						
- participation des salariés	107 015		133 875	107 015	133 875	
- contribution sociale de solidarité	30 080		31 690	30 080	31 690	
- autres	179 922		185 728	179 922	185 728	
32 A déduire ultérieurement						
- provisions pour propres assureur						
- provisions pour retraite						
- autres						
4 Produits non taxables temporairement						
- plus-values nettes à court terme						
- plus-values de fusion						
- plus-values à long terme différées						
5 Charges déduites (ou produits imposés) fiscalement et non encore comptabilisées (à ventiler)						
TOTAL	317 017		351 293	317 017	351 293	
II. ÉLÉMENTS À IMPUTER						
- Déficits reportables fiscalement						
- Moins values à long terme						
- Autres						
III. ÉLÉMENTS DE TAXATION ÉVENTUELLE						
- Réserve spéciale des plus-values à long terme						
- Réserve spéciale des profits de construction						
- Plus-values sur éléments d'actif non amortissables apportés lors d'une fusion						
- Autres						

SAS VDB et ASSOCIÉS

Commissaire aux Comptes



BBA expertise

EFFECTIF

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

LES EFFECTIFS

	31/12/2018	31/12/2017
Personnel salarié :		
Ingénieurs et cadres	4	4
Agents de maîtrise	12	14
Employés et techniciens	108	106
Ouvriers		
Total	124	124

ENTREPRISES LIÉES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIÉES ET LES PARTICIPATIONS

POSTES	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la sté a un lien de participation
Immobilisations financières		
Participations		
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total des immobilisations		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	335 349	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total des créances	335 349	
Disponibilités		
Total des disponibilités		
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établiss. de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur cdes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	935 207	
Total des dettes	935 207	
Produits		
Autres produits financiers	816	
Charges		
Charges financières	6 920	

SAS YDB et ASSOCIES

Commissaire aux comptes



BBA expertise

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

NATURE DES INDICATIONS

Exercice 01/18 au 12/18 Exercice 01/17 au 12/17 Exercice 01/16 au 12/16 Exercice 01/15 au 12/15 Exercice 01/14 au 12/14

I - Capital en fin d'exercice

Capital social	224 000	224 000	224 000	224 000	224 000
Nombre des actions ordinaires existantes (A)	14 000	14 000	14 000	14 000	14 000
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote existantes) (A)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					

II - Opérations et résultat de l'exercice

Chiffre d'affaires hors taxes	38 810 458	37 789 750	37 522 768	37 686 122	34 261 896
Résultat avant impôts (B), participation des salariés, dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	1 956 454	1 862 625	1 889 788	1 742 678	770 956
Impôts sur les bénéfices	134 200	62 407	221 176	162 582	-14 011
Participation des salariés due au titre de l'exercice	133 875	107 015	145 570	104 414	4 017
Résultat net (C)	750 695	849 292	757 121	603 969	333 022
Dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	937 685	843 910	765 921	871 712	435 336
Résultat distribué (D)		800 800	900 200	900 200	1 001 000

III - Résultat par action

Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations, provisions = (B) / (A)	139,75	133,04	134,98	124,48	55,07
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions	120,60	120,94	108,79	105,41	54,88
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations et reprises sur amortissements, dépréciations provisions = (C) / (A)	53,62	60,66	54,08	43,14	23,79
Dividende attribué à chaque action = (D) / (A)		57,20	64,30	64,30	71,50

V - Personnel

Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	138	136	132	130	135
Montant de la masse salariale de l'exercice	3 020 301	3 036 289	2 892 099	2 909 300	2 745 952
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, oeuvres sociales)	967 207	931 547	944 284	988 013	952 122

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres à la clôture de l'exercice (31/12/2017) avant affectations	4 194 340
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO	48 492
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice (01/01/2018)	4 242 832
Apports reçus avec effet rétroactif à l'ouverture de l'exercice	
Variation du capital	
Variation des autres postes	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	4 242 832
Variations en cours d'exercice	750 695
Variation du capital	
Variation des primes, réserves, report à nouveau	
Variation des "provisions" relevant des capitaux propres	
Variations des provisions règlementées et subventions d'équipement	
Résultat de l'exercice	750 695
Autres variations	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO	4 993 527
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	750 695
Dont : variations dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	750 695

SAS VDB et ASSOCIES

Commissaire



BBA expertise

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION		CHARGES	PRODUITS
Total		79 921	
671200	amendes et pénalités fiscales	2 035	
671250	indemnités litiges prudhommaux	61 500	
672645	ch ex ant charges sociales	5 665	
687100	dot amort except immos	10 721	
Total			94 338
771800	autres prdts exceptionnels		34 193
772647	prdt ex ant autres chrges soc		6 029
778000	autres produits exceptionnels		550
787500	rep prov risq et charg except		53 566

CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Sas ARRADIS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PRODUITS ET CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

	DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Total		9 058	
652611	ch ex ant sous traitance	114	
652613	ch ex ant locations	229	
652615	ch ex ant entretien et répar	1 322	
652622	ch ex ant honoraires	255	
654400	pertes créances ex antérieur	1 473	
672645	ch ex ant charges sociales	5 665	
Total			40 641
752609	prdt ex ant rrro		2 037
752611	prdt ex ant sous traitance		703
752615	prdt ex ant entretien		1 581
752616	prdt ex ant assurances		140
752628	prdt ex ant cotisations		25 938
752709	prdt ex ant réduct ventes		949
754410	reentrées sr chq impayés ex ant		3 265
772647	prdt ex ant autres chrges soc		6 029

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes